buer au hasard la multiplicité et la précision de semblables coïncidences.

Je n'ai qu'effleuré l'historique de la télépathie ; qui fouillerait les vieilles littératures y découvrirait beaucoup de ces textes où l'on détermine nettement la soudure du mythe avec le phénomène antérieurement constaté. L'axiome *Ex nihilo nihil* doit présider à toute étude des croyances populaires. Des phénomènes surnormaux ont, à chaque époque, existé.

En 1891, Lombroso s'avouait confus d'avoir combattu la possibilité de certains phénomènes, attribués à l'occultisme. Il semble que le véritable esprit scientifique ne doive pas sélectionner les faits à la mesure des cadres établis, mais élargir au besoin ces cadres pour y introduire les faits nouveaux.

Remarques sur la vie de Jeanne d'Arc.

Il est très regrettable pour les critiques naturalistes que Jeanne n'ait pas vécu au temps d'Attila. Ils pourraient nier sa vie comme ils récusent les merveilles de Geneviève. Mais la documentation écrite ne permet aucun doute sur la biographie de la seconde des vierges inspirées qui sauvegardèrent la mission de la France.

Des deux façons d'interpréter le rôle de Jeanne, l'une, celle de l'Eglise, n'a pas varié : La guerre de Cent Ans châtia les violences de Philippe-le-Bel et les scandales de la cour, le siège du palais des papes, le soufflet de Sforza Colonna, le schisme d'Avignon fomenté par la France. Mais pour celle-ci, comme jadis pour Israël, Dieu limita la leçon ; quand tout semblait perdu, il suscita une paysanne qui en six mois reconquit le royaume.

En face de cette lucide interprétation, se métamorphose sans cesse l'hypothèse d'un événement naturel. Au XVIIIe siècle, l'immonde *Pucelle* ravale l'héroïne au rang des

ribaudes. Parmi les rationalistes, l'honneur de la première protestation appartient à Michelet, qui, interprétant les faits par une simple exaltation de patriotisme, a cependant écrit sur la martyre plébéienne d'inégalables pages.

Aujourd'hui, le naturalisme s'efforce d'expliquer la vie de Jeanne par la clairvoyance et l'autosuggestion. Vérité, si l'on remplace autosuggestion par suggestion surnaturelle, et si l'on envisage ici la psychologie transcendantale comme la modalité d'une intervention divine. Dieu intervient souvent par des voies générales, connues ou encore inexplorées; c'est le dogme, et ce fut l'avis de Jeanne qui, à l'objection que la Providence pouvait se passer d'elle, ripostait : « Les gens d'armes batailleront, et Dieu donnera la victoire. »

Il faut écarter d'abord l'hypothèse de l'hallucination physiologique que l'hypocrite respect de Sainte-Beuve n'épargne pas à la victime du cynisme de Voltaire. Fait bizarre, et qui prouve que nos découvertes sont des redites, les juges de 1431 se préoccupent de cette hypothèse de l'hystérie, que, avant les physiologistes, la théologie connaissait. Chaque audience ramène d'indécentes questions sur l'âge où commencèrent les visions de la Pucelle, sur ses jeûnes, sur la manière dont lui apparaît saint Michel. Outre les raisons objectives qui infirment toute explication purement humaine de sa destinée, Jeanne est bien la dernière des inspirées à qui devait être infligé cet injurieux soupçon. Chez cette robuste, pas trace de déséquilibre nerveux. Et tous les témoignages concordent sur sa chasteté introublable, exempte de pruderie. Belle, sa vue impose pourtant le respect, une vénération miraculeuse, à tous ces soudards dont l'existence n'est que gaillardises. Non, l'hystérie n'a rien à voir ici. Il n'existe que deux explications possibles, et, à mon avis conciliables : l'intervention divine et la psychologie transcendantale, la cause et la modalité.

Nul doute sur l'authenticité des récits. Les textes indépendants, lettres, chroniques, abondent et concordent, outre le procès de Rouen dont les pièces, rédigées par les ennemis de l'accusée, témoignent dès lors plus fortement en sa faveur que celles du procès de réhabilitation. Il faut le reconnaître, les juges de Rouen apportèrent tout le souci d'information compatible avec des esprits prévenus. Pierre Cauchon et ses assesseurs sortent de cette procédure moins diminués que la base même de toute justice humaine, et surtout que l'Université de Paris, servile excitatrice de la cour d'Angleterre contre la libératrice du sol français.

Constatons ensuite la sincérité de Jeanne. Indiscutablement, elle croit à sa mission. Tout écarte la supposition d'un mensonge : refus de prêter serment sur les faits qu'elle veut taire; absolue concordance de ses récits malgré les pièges des interrogatoires ; vérité constatée de tous les faits avancés par elle ; enfin dans les flammes du bûcher, affirmation suprême de la réalité de ses visions. Autosuggestion si l'on veut ; mensonge, nul n'oserait le prétendre.

Mais, à rendre raison de cette existence l'autosuggestion suffit-elle ? L'hallucination physiologique étant inadmissible, quelle source supposer pour un phénomène de cette ordre? Folie des grandeurs? Jeanne reste une simple ; avec une mélancolie touchante elle déplore d'avoir *dû* quitter son hameau. Il y a de la fierté, non de l'orgueil, dans sa réponse au reproche d'avoir fait flotter à Reims son étendard : « Il avait été à la peine, il était juste qu'il fût à « l'honneur. » Superstition ? On ne peut lui arracher le mot souhaité qui légitimerait l'accusation de sorcellerie ; elle doute fort des fées, parle de la mandragore comme d'un fétichisme dont elle s'abstient. Exaltation religieuse? Elle suit sans nul excès de zèle les prescriptions de l'Église ; volontiers ses juges la soupçonneraient de

déisme. Exaltation patriotique ? Mais la petite villageoise illettrée eût tourné semblable exaltation contre les Bourguignons du bourg voisin, sans beaucoup s'occuper de la « grande pitié du royaume de France » et de la délivrance d'Orléans. Elle n'a ni l'âge, ni l'éducation, ni surtout l'ambiance politique d'une Charlotte Corday.

Autant que leur origine, la forme des visions de Jeanne atteste qu'elles sont réelles. Même chez un sujet anormal, il serait difficile d'admettre une hallucination à la fois visuelle, auditive, tactile, intellectuelle, et qui se répète identique. Car, non seulement elle distingue les saintes à leur figure et à leur voix, mais la matérialisation est si complète qu'elle affirme les avoir touchées. Et les voix lui imposent une tâche précise et limitée ; elles impriment désormais à son existence une impulsion générale et des directions particulières. Il faut noter enfin certains phénomènes concordants où Jeanne n'est plus le sujet, comme les songes de son père relatifs à son départ futur avec des gens de guerre.

Mais ce qui achève de rendre indiscutable la mission de la Pucelle, c'est l'exact accomplissement de ses prédictions ; ce sont encore tels autres phènomènes que peut revendiquer la psychologie transcendantale, sans qu'elle en puisse nier l'origine supraterrestre :

I. Détermination d'inconnus. — A Vaucouleurs, Jeanne désigne, sans jamais l'avoir vu, le sire de Baudricourt qui, pour l'éprouver, s'est mêlé aux chevaliers. Même épreuve à Chinon, et plus concluante : Charles VII, reconnu du premier coup parmi trois cents capitaines, lui indique vainement un seigneur qu'il a revêtu des habits royaux.

II. Lecture de pensée. — Au roi qui sollicite d'autres signes de sa mission, elle révèle une prière qu'il avait faite dans son oratoire, un jour de découragement, et qu'il connaît seul. Charles VII confia plus tard à son chambellan Guillaume Gouffier le sens de cette prière : dou-

tant de sa légitimité, il avait supplié Dieu de lui accorder la victoire, ou, s'il était illégitime, un refuge en Ecosse sans tomber aux mains des Anglais. Le danger de divulguer aux ennemis ce doute du monarque explique le silence obstiné de l'accusée de Rouen sur le signe donné à Chinon. Elle déclara seulement que ces voix lui avaient révélé à Domrémy la prière du monarque, dont elle refusa de dire le sens.

III. Lucidité. — A Vaucouleurs, le 12 février, elle annonce à Baudricourt qu'un grand désastre survient en ce moment sous Orléans ; une semaine après, arrive la nouvelle de la *Journée des harengs*, revers éprouvé le 12 février. A Sainte-Catherine de Fierbois, à genoux dans l'église, elle a la révélation d'une épée enfouie derrière le maître-autel ; découverte plus tard sur ses indications, cette épée lui servit jusqu'à l'assaut de Paris.

Mais voici des phénomènes que l'hypothèse d'une conscience subliminale ne suffirait plus du tout à expliquer.

IV. Prémonition. — Devant la Bastille du Pont, la veille de l'assaut où elle fut blessée au cou par un vireton, Jeanne disait à son aumônier Jean Pasquerel : « Demain « mon sang jaillira de mon corps au dessus du sein. » Une lettre authentique datée du 22 avril, quinze jours avant cette blessure, par le chargé d'affaires du Brabant, et conservée aux archives de Bruxelles, contient ceci : « Elle a prédit... qu'elle sera blessée d'un trait pendant « l'assaut, mais qu'elle n'en mourra pas ; que le roi sera « sacré à Reims l'été prochain... » Le dictionnaire Larousse, si hostile à tout surnaturel, reconnaît l'authenticité de cette prédiction et la difficulté de l'expliquer.

Autre cas de prémonition, mais affirmé par elle seule au procès : sur les fossés de Melun, ses voix l'avaient avertie qu'elle serait, avant la Saint-Jean, livrée aux Anglais.

V. Prédictions. — D'abord les deux grandes prédictions que, depuis Domrémy, Jeanne ne cesse de répéter : délivrance d'Orléans, sacre de Charles VII à Reims. Durant le procès, elle annonce, avant sept ans, l'intégrale expulsion des Anglais.

Puis des prophéties particulières : la délivrance de Compiègne avant la Saint-Martin d'hiver : délivrance effectuée le 24 octobre par le secours inopiné du duc de Vendôme. Jeanne avait annoncé de même les incidents du siège d'Orléans : introduction du ravitaillement, heure de la victoire, mort de Glacidas. A Chinon, elle criait à un blasphémateur qui, le même jour, se noya dans la Vienne : « Ah ! en nom-Dieu, tu le renies, et tu es si près de ta mort ! »

De ces faits et de plusieurs autres semblables ne ressort-il pas que les causes naturelles demeurent insuffisantes pour expliquer la vie de Jeanne d'Arc ? On distingue nettement au contraire le cas où le prodige n'est qu'une création populaire ; certains traits où l'on chercha du merveilleux ne sont que touchants : le cœur épargné par la flamme constitue un phénomène commun à toute crémation ; les passereaux qui entourent la bergère n'étonneront aucun zoologiste, car les oiseaux les plus méfiants se laissent parfois approcher par des inconnus inoffensifs. Ici se poserait plutôt l'énigme de la divination de certaines bêtes, comme du chien qui aboie à la mort ; on s'est trop moqué des *superstitions* paysannes.

Maintenant, que penser de cette sorte de messianisme qui précède l'apparition de Jeanne d'Arc : prétendue prophétie de Merlin ; authentique prédiction de Marie d'Avignon annonçant que la France serait sauvée par une jeune fille ? Faut-il rappeler le mot de Joseph de Maistre : « Tous les événements importants de l'humanité ont été prédits de quelque façon » ?

Il reste un côté de la vie de Jeanne, exploité par les

adversaires du surnaturel, et qui, à mon avis, suppose, mieux que tout le reste, une intervention providentielle. Je veux parler de certaines prémonitions obscures, et *en apparence* démenties par l'événement. Le *1er mars*, par exemple, l'accusée annonce à ses juges que ses voix la consolent et lui assurent qu'*avant trois mois* une grande victoire la délivrera ; or le *31 mai*, son supplice l'arrache aux bourreaux terrifiés déjà de leur action, et lui ouvre le Ciel. Avant de sourire de cette interprétation, il serait bon de méditer la doctrine mystique de l'enveloppement voulu et du symbolisme de certaines révélations dont la nudité brutale épouvanterait inutilement les âmes que Dieu visite. Remarquez que Jeanne, après sa prémonition voilée, prête aux voix ces paroles : « Prends tout en gré, « n'aie pas trop grand souci de ton martyre ; tu viendras « finalement au royaume du paradis » (5e interrogatoire secret). Les juges semblent inquiets de la prédiction, dont ils peuvent saisir le sens exact.

Un autre argument, fort légèrement invoqué contre la mission de la Pucelle, c'est l'invincible silence où elle s'enferme au sujet de plusieurs de ses révélations. Dieu parle souvent aux âmes en secret. Si tous les mystiques eussent crié sur les places les grâces dont ils furent favorisés, il y a beau temps que l'épreuve intellectuelle, large source de mérite, aurait disparu. La foi ne doit point constituer un élément naturel, mais un don divin joint au résultat d'un effort.

Un dernier prodige, humainement inexplicable, ce sont les actes de Jeanne et ses paroles, et surtout la différence de son attitude naturelle avec son rôle inspiré. Loin que l'enthousiasme rende raison de ses visions, elle s'en montre, la première fois, épouvantée ; avant de prouver sa mission à autrui, elle sollicite des signes de leur provenance céleste. Plus tard, en se jetant de la tour de Beaurevoir, elle sait qu'elle désobéit à ses voix. Dans

le cachot, elle subit des heures d'abandon, une agonie morale. Au contraire, inspirée, quels prodiges n'accomplit-elle pas ? Une science universelle naît à cette bergère illettrée. De vieux routiers la prennent pour stratège ; ils rentrent leurs blasphèmes, laissent expulser leurs ribaudes. Dans la marche sur Orléans, elle a conseillé la rive droite ; l'armée prend la rive gauche, mais arrivés au-dessus d'Orléans, il faut revenir à Blois passer le fleuve. Au procès, quelle droiture et quelle sagesse !

En résumé, s'il était possible sans parti pris de nier la mission de Jeanne, il faudrait alors la mépriser comme une folle. Visionnaire ou Voyante. Voltaire fut plus logique que Michelet. La laïcisation du culte de Jeanne d'Arc révolte la raison.

La lenteur de l'Eglise à la béatifier prouve la prudence scrupuleuse des procédures canoniques ; l'énorme dossier vient d'être enfin admis à l'examen *in tuto*.

On a osé imputer à l'Eglise le drame de Rouen. Il est le crime anticipé du protestantisme, car l'esprit huguenot devança Luther et Henri VIII. Prêtres et docteurs dévoyés par l'ambition, mécontents et esprits faussés, nous trouvons ligués contre Jeanne avec la politique Angleterre les éléments que l'histoire nous montrera sans cesse à l'assaut du catholicisme et de la France. Rome a voulu sauver l'accusée ; les deux vice-inquisiteurs, après examen sommaire, refusèrent, malgré les menaces, de s'associer au procès. Rome le révisa presque tout de suite et réhabilita la martyre. On n'en continuera pas moins d'imputer à l'Eglise le crime de l'évêque Cauchon, comme on lui impute les atrocités politiques de l'Inquisition espagnole qu'elle a tout tenté pour prévenir.

De la sainteté de Jeanne d'Arc doit-on conclure que sa vie échappe à l'étude des phénomènes surnormaux ? Il semble que les découvertes récentes de la psychologie transcendantale ne sortent pas plus amoindries de l'exa-

men du procès que la croyance à la mission providentielle. La plupart des phénomènes de clairvoyance, de prémonition, d'impulsion dirigeante ont manifestement une origine supraterrestre. Indéniables, parce que Dieu veut être connu, ils sont le plus souvent isolés ou obscurs, parce que Dieu veut que l'homme mérite de le connaître. Ils surgissent comme une passerelle jetée, à certaines heures, entre cet univers et l'autre.

De la télépathie.

Voici un siècle que la science constata dans le sommeil magnétique la transmission de pensée. L'anthropologie l'avait enregistrée jusque là comme une superstition ; plus tard on dut reconnaître que ce mot élastique ne suffit pas même à expliquer les oracles grecs, les divinations des peuples barbares ou certaines inspirations de personnages historiques.

Vers le même temps, Gœthe observait les mystérieuses affinités des âmes réciproquement passionnées. « Chez d'autres, écrit M. Myers, cette conviction s'est « lentement formée de ces menus indices que révèle « l'étude quotidienne de l'homme. Mais pour la première « fois nous savons que ces messages muets voyagent vrai- « ment. Le moment est venu de considérer comme pos- « sibles les communications d'esprit à esprit, dont l'idée « remplit l'art et la littérature. »

Après six années de recherches, on posséda en 1882 les preuves de la transmission de pensée *hors de l'état hypnotique*. Bientôt l'hypothèse physiologique de la cérébration inconsciente devint insuffisante pour expliquer tous les phénomènes, car « les objets qui apparaissent à « la conscience dans des états anormaux ne sont pas « seulement des objets anciens qui réapparaissent, mais « aussi des objets nouveaux aussi réels que les anciens... « Parmi les énergies qui se manifestent ainsi, la plus

« évidente est le pouvoir de communiquer directement « avec d'autres intelligences ».

Enfin, l'on fut amené à étudier, sous le nom de télépathiques, certains cas où, en raison de la distance, l'intermédiaire sensoriel devenait inadmissible. « Il faut « recourir dès lors à quelque faculté spéciale, *d'ordre* « *suprasensible*, et nouvelle dans la science. »

Ce sont les Anglais, Romains modernes, expérimentaux eux aussi dans le spiritualisme comme naguère dans le sensualisme, qui imprimèrent l'élan aux recherches psychiques. Une société, fondée dans ce but, facilita les travaux de Crookes, puis permit à Gurney et à ses collaborateurs de vérifier les trois cents cas retenus comme absolument indiscutables dans leur traité, dont la traduction française par M. Marillier, maître de conférences à l'École des Hautes-Études, parut en 1892 précédée d'une courageuse préface de M. Charles Richet. Les psychologues anglais avaient eux-mêmes, dans une Introduction, résumé leur travail ; ils avaient le droit de dire : « Le style simple et précis de la plupart de nos corres- « pondants, les noms honorés de plusieurs d'entre eux « pourront donner au lecteur un peu de cette confiance « qu'un contact plus intime avec les faits a mise dans nos « esprits. » Un supplément, non publié dans l'édition française, contenait les témoignages de seconde main. Chaque cas est accompagné de son enquête, minutieusement établie. Il faut croire à la scrupuleuse exactitude de ces récits, ou douter de tout témoignage humain.

Les auteurs démontrent, par le calcul des probabilités, qu'il est impossible d'attribuer les phénomènes à la coïncidence fortuite, outre que la précision de nombreux détails exclurait a priori cette hypothèse. Tout cas où la manifestation télépathique n'était pas rigoureusement concomitante avec le fait objectif, était rejeté de l'enquête.

Quant à l'hypothèse de l'autosuggestion, elle serait insoutenable, parce que les faits révélés étaient, ou impossibles à prévoir sous leur forme spécifique, ou étrangers à la pensée actuelle du sujet.

L'étude de M. Lefébure sur *Musset sensitif* montre quel merveilleux terrain offrent les natures ultrasensibles à la production de phénomènes anormaux ; mais la presque totalité des cas présentés par Gurney appartient à des sujets nullement suspects de déséquilibre vital.

Il existe néanmoins dans certains cas une part de subjectivité. « L'esprit peut, à l'état de veille comme « dans le rêve, inconsciemment réagir à une impression « télépathique. » Il prête sa teinte à l'image incolore de la vision. Ainsi s'explique sans doute que, dans les récits à base télépathique, les morts païens paraissent réclamer une sépulture et des honneurs ; ce qu'ils implorent en réalité, c'est une pensée, un sacrifice, quelque intercession auprès de Dieu bien ou mal connu.

La fréquence des cas doubles achève de ruiner l'hypothèse de l'autosuggestion : par exemple, deux frères habitant des quartiers différents sont avertis par le même phénomène télépathique que leur mère, subitement malade, les réclame dans une ville voisine. Un fait m'a été rapporté sous cette forme ; Gurney en signale beaucoup de semblables.

Je puis garantir aussi l'absolue exactitude du fait suivant qui jette une lueur précieuse sur le problème des sommeils de l'âme : une aïeule, qui idolâtrait son petit-fils, tombe en paralysie avec perte de toutes ses facultés mentales ; le jour où meurt ce jeune homme, et alors que dans la maison de retraite personne autour d'elle n'en a soupçon, elle sort brusquement de son coma, ne cesse de se débattre en répétant : « Mon petit Pierre est mort ! » Les phénomènes surnormaux se montrent beaucoup plus fréquents aux deux extrémités de la vie.

La suggestion n'est pas plus en cause que l'autosuggestion dans le phénomène télépathique, qui est instantané, non répétable, et peut se produire entre personnes de tempérament semblable.

Quant à l'hypothèse d'une transmission fluidique normale, analogue à celle de la télégraphie sans fil, elle croule devant les immenses espaces que parcourt souvent le phénomène télépathique, comme de New-York à l'Australie. La récente guerre du Transwaal offrit l'exemple du colonel Goldie, quittant brusquement à Londres une conférence sous le coup d'un pressentiment, et trouvant chez lui une dépêche qui lui annonce la mort de son fils.

La thèse des *Phantasms of the Living* est ainsi posée dans l'Introduction : « L'*expérience* prouve que la télé- « pathie, c'est-à-dire la transmission des pensées et des « sentiments d'un esprit à un autre sans l'intermédiaire « des organes sensoriels, est un fait. — Le *témoignage* « prouve que des personnes qui traversent quelque crise « grave ou qui vont mourir apparaissent à leurs amis et « à leurs parents, ou se font entendre par eux, avec une « fréquence telle que le hasard seul ne peut expliquer les « faits. Ces apparitions sont des exemples de l'action su- « prasensible d'un esprit sur un autre. »

Les auteurs étudient successivement la transmission *expérimentale* de la pensée, puis la télépathie *spontanée* soit dans le rêve, soit à l'état de veille, sous ses formes diverses : visuelle, auditive, tactile ; ensuite les hallucinations simultanées de plusieurs sens ; enfin les cas de télépathie réciproque ou collective.

Dans l'innombrable bibliographie des recherches relatives aux phénomènes surnormaux, le traité de Gurney s'impose par l'autorité de ses constatations ainsi que par son caractère synthétique. Parmi les monographies, on peut citer, moins pour l'intérêt des faits que pour la célé-

brité de leurs sujets, l'étude de Paul Bourget sur Maupassant (*Annales des sciences psychiques*) et celle de M. Lefébure sur *Musset sensitif*.

Bien que je ne puisse que résumer ici hâtivement quelques conclusions générales des sciences psychiques, j'ouvre une parenthèse sur Musset. Le dédoublement de ce personnage est curieux ; M. Brunetière a saisi le ridicule de l'homme du monde qui ne se consola pas de ne point figurer au Jockey-Club ; mais peut-être doit-on à cette mesquine vanité chez l'homme l'absence d'orgueil intellectuel chez le poète. Et c'est à cette absence d'orgueil intellectuel, que nous devons de posséder un grand poète *chrétien* au XIXe siècle ; le seul, bien que Lamartine ait beaucoup parlé du Sinaï, et que Victor Hugo ait honoré le Ciel de sa familiarité. Musset, plus écarté de l'Evangile par les circonstances qu'aucun autre fils de Voltaire, a reconquis *virtuellement* les vérités chrétiennes, grâce à la passion, même coupable, et à la douleur. M. Lefébure nous le présente sous l'aspect, d'ailleurs très concordant avec le christianisme, de l'homme placé, à certaines minutes, sur la limite extrême de ce monde vers l'invisible.

Malgré la réserve imposée par l'époque et le milieu voltairiens où Paul de Musset écrivit l'histoire de son frère, et malgré les restrictions que comporte la partialité de George Sand, leurs récits, et surtout les œuvres du poète contenaient en substance les révélations récentes de plus intimes biographes. Le visionnaire de la *Nuit de décembre*, à qui réellement son *double* apparaissait, ne fut pas seulement le sujet d'hallucinations subjectives. Ses œuvres, et surtout la prose posthume, fourmillent d'impressions télépathiques. Il a, sous Louis-Philippe, consigné dans le *Roman par lettres*, mais non osé divulguer, sa croyance à la prémonition, au précurseur similaire, à presque tous ces phénomènes surnormaux alors aussi inconnus de la science que le téléphone ou le rayon vert. Le *Saule*, *Lucie* sont nés d'une mélancolique idylle terminée par le plus inopiné cas de télépathie. Vers la fin de sa vie, l'extase lui infligeait la perception du passé, parfois de l'avenir, dans l'infini où rien ne se perd : « Voi-« là, disait-il, bien des années que j'ai ces visions, et que « j'entends ces voix. Comment en douterais-je quand tous « mes sens me l'affirment ? » Il percevait les morts du voisinage ; son regard parvenait à agir directement sur la matière. Le germe de ce Musset final se révèlerait dès la *Confession* et chez le rimeur libertin de *Suzon :*

... Le plus grand des moyens. — Lequel ? — Le magnétisme.
Sais-tu, lorsque ta main touche une jeune fille,
Ce qui se passe en elle, en toi ; qu'en as-tu vu ?
Qui te fait tressaillir lorsque son œil pétille ?
S'il ne se passe rien, pourquoi tressailles-tu ?
... Eh quoi ! toi confesseur, toi prêtre, toi Romain,
Tu crois qu'on dit un mot, qu'on fait un geste en vain ?

L'amour, suprême oscillateur moral, surexcitant cette nature ultraterrestre, on peut croire, dans une certaine mesure, au démoniaque peint par George Sand ; faute de pouvoir atteindre au Ciel « il regardait du côté de l'enfer ; « et son cerveau, son visage même en recevaient un reflet « parfois diabolique. » Heureusement pouvons-nous relire l'*Espoir en Dieu*.

Cette parenthèse fermée, quelle conclusion philosophique se dégage de la télépathie ? Elle suppose la spiritualité de l'esprit ; mais constitue-t-elle la preuve expérimentale de survivance, réclamée par les réfractaires aux évidences rationnelles ?

Un fait certain, c'est que les phénomènes surnormaux ont ramené au spiritualisme les positivistes de bonne foi.

M. Myers concluait récemment : « Voici, selon moi, ce que « tous ces faits démontrent : 1° la survivance pure et sim- « ple, la persistance de la vie de l'esprit comme loi inhé- « rente à la structure de l'univers. 2° Ces faits prouvent « qu'entre les mondes spirituel et matériel il existe des « moyens de communication. 3° Ils prouvent que l'esprit « survivant garde, au moins dans une certaine mesure, le « souvenir des affections terrestres. Sans cette persistance « de la mémoire et des sympathies, serions-nous le même « être ? » Parti du matérialisme, M. Hodgson vient d'aboutir aux mêmes conclusions.

Même dans les seules enquêtes de Gurney et de Podmore, bien des cas semblent indiquer un phénomène postérieur au décès de l'agent. Dans le cas du capitaine G. Wheatcroft par exemple, la différence des longitudes établit que sa mort au 6me régiment de dragons de l'armée des Indes précéda de plusieurs heures l'exacte vision qu'en eut sa femme à Cambridge. Or peu de cas sont mieux prouvés ; les témoignages immédiats, l'examen des documents ont démontré aux enquêteurs que Mme Wheatcroft, depuis sa vision jusqu'à la nouvelle de son veuvage, refusa toute invitation ; puis le certificat du War-Office datant la mort du 15 novembre 1857, elle soutint que son mari avait été tué le 14. En mars 1858, le capitaine G. C., camarade du défunt, informa par lettre que la vraie date était le 14 ; le ministère la rectifia ainsi plus tard.

De la transmission directe de la pensée.

Un phénomène plus complet existe-t-il, celui de la transmission *spontanée*, non seulement de sons ou d'images comme dans la télépathie, mais de *pensées ?*

La transmission involontaire de pensée par l'agent, ou captation par le sujet, existe spontanément. Le docteur Quintard signalait par exemple à l'Académie des sciences

le cas d'un enfant, observé par lui durant plusieurs années, et qui lisait toutes les pensées de sa mère, résolvait en sa présence les problèmes dont elle savait la solution, redevenait, séparé d'elle, un élève médiocre.

Il faut se défier des liseurs de pensées professionnels ; mais, à supposer quelques charlatans, ils ne compromettent pas plus une science psychique que les antiquaires mystifiés ne discréditent l'archéologie. Parfois la fraude éclaire une vérité : le liseur de pensée fait généralement expulser quelque compère dont la prétendue influence le paralyse : cette comédie simule le phénomène réel de la suggestion prohibitive, qui d'ailleurs, comme toute suggestion, n'a rien de commun avec la véritable transmission de pensée.

Nous touchons ici aux limites de l'observation scientifique. Plus avant s'aventurent seuls les ailes de l'intuition ou le génie de Gœthe. Le fait que, sans parole, sans geste, deux personnes puissent parvenir à échanger leurs pensées, à *suivre un entretien*, n'est pas irréfragablement établi, bien que présumable d'après plusieurs sérieuses constatations. Tous les phénomènes similaires deviennent possibles, depuis que la suggestion et la télépathie ont prouvé que la force *vitale* est extériorisable, et que la force *psychique* est extériorisable sans intermédiaire sensoriel. Ceci nous ramène à l'évidente possibilité de la séparation de l'âme et du corps. Les extériorisations psychiques sont des fugues de l'esprit, qui retourne à sa cage avant l'envolée définitive.

Maintenant, existe-t-il une transmission transcendante de pensée ? Les hommes peuvent-ils entrer en relation psychique soit avec des entités supérieures, soit avec les morts ? Ce n'est pas le lieu d'examiner la question théologique des rapports de l'âme avec Dieu ou avec ces anges dont l'existence, admise par tous les peuples, était